

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Dimanche 10 Avril 2016

Le quorum étant atteint M. Piriou, président, ouvre la séance à 11 h et salue la présence de Mme Figliuzzi, nouvelle directrice des Archives départementales. Il rend compte des activités de la Société pour l'année 2015 et rappelle qu'une permanence est toujours assurée le mercredi, de 10 h à 17 h, dans le local des Archives mis à la disposition des sociétés généalogiques. Les réunions mensuelles au C.R.J.S. sont suivies de manière assidue et la journée d'échanges organisée en mars dernier s'est déroulée dans de bonnes conditions. La SGEL, par l'intermédiaire de Mmes Doret et Robbe, a été régulièrement représentée lors des réunions de l'Union Généalogique du Centre- Val de Loire dont nous sommes membres. Mme Robbe a également représenté la Société lors du Congrès national qui s'est tenu à Poitiers. Cette année nous avons eu à organiser le Forum régional dans une salle que nous avons réservée au Coudray. La préparation de cette manifestation qui rassemble les différents cercles du Centre-Val de Loire, était une tâche importante pour laquelle nous avons pu bénéficier de l'aide du Loiret qui avait accueilli ce Forum l'an dernier. Les retours que nous avons eus de la part des participants ont été particulièrement positifs. La mise en forme du Bulletin trimestriel est assurée par M. Ozanne avec l'aide de Mme Proust pour le tirage et celle de Mme Courbe pour la rubrique Questions-Réponses. Ce bulletin est désormais transmis sous forme dématérialisée à ceux qui en font la demande. La publication des tables BMS s'est poursuivie de manière régulière. Cette année nous avons publié 11 nouvelles tables comptabilisant environ 16 000 actes. Un chantier important vient d'être mis en œuvre : celui de la refonte du site Internet créé en 2002. Une commission avait été mise en place dès 2014. M. Rebiffé en assure à présent la relève aidé en cela par Mme Doret, Mrs Ferdinand et Martin. Un devis a été présenté et accepté lors du dernier Conseil d'Administration. Cette refonte permettra de rendre le site plus attractif avec de nouvelles rubriques et un accès pour les adhérents à notre base de données. La chute du nombre d'adhérents qui affecte la plupart des cercles ne nous a pas épargnés. Actuellement la SGEL compte 380 membres à jour de leur cotisation. Une autre innovation réalisée depuis peu a été de mettre les tables papiers en PDF sur plusieurs ordinateurs que nous venons d'acquérir et qui sont mis à la disposition des membres lors des réunions mensuelles de Chartres et de Dreux et lors des permanences aux Archives, certains avec la base. Concernant Bigenet, nous poursuivons le transfert de nos fichiers, débuté en 2011. Jusqu'à présent ces transferts s'étaient limités aux mariages. Nous avons actuellement des fichiers comptabilisant 177 000 naissances prêts à être basculés sur Bigenet. A propos des dépouillements il est rappelé que la règle est de reproduire les noms propres tels qu'ils le sont dans l'acte, quitte à mettre une éventuelle observation.

M. Pinsard rend compte des activités de la section de Dreux. Celle-ci rassemble environ 25 personnes dont une quinzaine participent de manière régulière aux réunions mensuelles. La section, avec l'appui de la Mairie, s'est vu octroyer une 2^{ème} armoire, la 1^{ère} étant arrivée à saturation. Elle a participé à la Journée des Associations et a recueilli de nouvelles adhésions. M. Pinsard souligne le travail effectué par Mme Courbe qui, outre des recherches dans les

archives municipales à la suite desquelles elle a publié plusieurs articles sur la vie à Dreux, s'occupe également de photographier les lacunes en se rendant dans les mairies. Egalement le travail de Mme Asse pour les relevés d'Abondant et celui de M. Fréné sur plusieurs communes du pays drouais.

M. Piriou lit le rapport de Mme Louvet concernant la section de Nogent-le-Rotrou qui paraît « en sommeil ». La section ne dispose même plus de salle de réunion. Elle a néanmoins participé à la Journée des Associations et a pu bénéficier d'une subvention municipale.

Les différents rapports sont adoptés à l'unanimité.

Mme Robbe, trésorière, rend compte de la situation de la société au 31.12.1615. Le résultat ressort en excédent à 745.88 € après amortissement et provisions de 1 070.36 € et une charge exceptionnelle de 474.99 €. Les plus gros postes de dépenses sont les frais postaux, les fournitures administratives, les redevances photocopieur et les déplacements, missions et réceptions. Le coût de l'embauche d'une secrétaire le 01.10.2015 a été compensé en partie par une aide de l'Etat, ce qui nous amène à un coût mensuel de 198 €. Les recettes nous viennent des cotisations et des abonnements au Bulletin, des ventes de tables, de différents produits financiers et de Bigenet.

Quitus est donné à Mme Robbe avec l'aval de M. Dubois, vérificateur aux comptes, qui la remercie pour la bonne tenue de ses comptes.

Election du tiers sortant. Avaient été élus en 2013 : Mmes Chateaux, Doret, Goussard, Mrs Daniel, Rebiffé, Vandromme et Martin. A l'exception de Mme Chateaux et de M. Daniel qui ne se représentent pas, les autres administrateurs sont réélus à l'unanimité. M. Dubois est élu en remplacement de Mme Chateaux.

Intervention de Mme Figliuzzi, directrice des Archives Départementales, qui remercie M. Piriou et la SGEL pour cette invitation. Elle précise qu'elle a pris ses fonctions il y a 2 mois après avoir été en fonction dans les Bouches-du-Rhône. Elle souligne les intérêts communs qu'archives et généalogistes partagent. Outre le goût de transmettre une certaine mémoire, celui de la recherche et de la découverte de l'histoire locale. Des intérêts complémentaires également, particulièrement dans le travail de préservation des documents originaux. A la question de savoir s'il y a un programme pour la numérisation des lacunes, il est répondu que cela n'est pas à l'ordre du jour, d'autant que le travail de numérisation en archives relève d'un marché national qui arrive à expiration. Quant à l'impossibilité d'utiliser les photos réalisées par la SGEL sur le site internet des Archives, cela relève d'un problème technique. A la question de savoir si les Archives ont conservé les dispenses de consanguinité délivrées par l'évêché, il est répondu que non mais qu'il faudrait cependant vérifier auprès des Archives de l'évêché.

M. Piriou remercie Mme Figliuzzi et clos l'Assemblée à 12 h 30.

Le secrétaire de séance : J.P. Guiard.